



Visa long séjour pour enfant mineur "Etude en France"

Par **belsab**, le **27/05/2014** à **16:51**

Bonjour,

J'ai ma petite sœur de 11 ans qui a été acceptée à étudier au sein d'un collège en France, elle est venue au début de l'année scolaire avec un visa touristique, je souhaiterais régulariser sa situation, à trois fois le consulat d'Algérie me refuse le visa long séjour, alors que j'ai fourni tous les éléments nécessaires à sa prise en charge en France et rien, surtout qu'il n'y a aucune raison que je ne comprends pas pourquoi, je suis perdu je ne sais vers qui me tourner du coup ma petite sœur se retrouve coincée en France et ne peut retourner en Algérie voir mes parents pour les vacances, pourriez-vous svp m'aider à trouver une solution c'est très URGENT!!!!? merci d'avance

Par **aguesseau**, le **27/05/2014** à **18:22**

bjr,

c'est le consulat de France et non le consulat d'Algérie qui vous refuse le visa ?
pour venir étudier en France, il faut demander un visa étudiant dans un consulat de France.
comme votre sœur est en situation irrégulière, sa régularisation n'est pas automatique.
je ne comprends pas pourquoi votre sœur ne peut pas retourner en Algérie si c'est son pays.
cdt